

# LPO Info

ALSACE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

## *Projet transfrontalier : des actions concrètes pour la biodiversité*

### **Actualités**

Le balbuzard pêcheur de  
retour en Alsace

### **Partenariat**

Des marques qui soutiennent  
la LPO Alsace

### **Vie associative**

Des chantiers participatifs  
pour construire des nichoirs



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE

# Retour du balbuzard pêcheur en Alsace

**La LPO Alsace l'attendait depuis des années... Elle voit aujourd'hui son espérance comblée : au printemps dernier, en conjuguant leurs efforts de prospection, des naturalistes ont enfin pu localiser une aire de balbuzard pêcheur, dans la plaine rhénane alsacienne.**

L'information a suscité beaucoup d'émotion parmi les passionnés d'oiseaux. Le retour de cet aigle pêcheur dans la région représente en effet un événement important.

L'espèce, très farouche et certainement de tous temps relativement rare, se reproduit naturellement dans les forêts préservées, situées le long de milieux aquatiques riches en poissons. En Alsace, la dernière preuve de reproduction datait de 1902, à Rhinau. Puis l'espèce a complètement disparu en tant que nicheuse, victime de tirs et autres destructions directes, comme c'était le cas pour l'ensemble des rapaces. Depuis, seuls des oiseaux de passage étaient aperçus en Alsace.

Les eaux du Rhin ayant retrouvé un bon état sanitaire grâce à une mobilisation générale après le terrible accident de l'usine Sandoz à Bâle (1986), et tous les rapaces étant maintenant protégés, les naturalistes espéraient ce retour. Les prospections assidues depuis plusieurs années par quelques ornithologues, sous la coordination de la LPO, ont enfin porté leurs fruits, puisqu'un nid occupé a été découvert, dans une forêt de la plaine du Rhin. Un jeune a pu y prendre son envol. Cette observation représente une preuve avérée de la nidification de l'espèce. Sa reproduction était suspectée depuis 3 ans dans notre région, mais sans qu'elle n'ait pu être prouvée jusque-là.

Cette espèce étant très sensible aux dérangements, des mesures ont été prises pour assurer la quiétude du couple, en lien avec les autorités compétentes, notamment les services de l'État (DREAL, DDT, OFB). La LPO rappelle que toute action menant au dérangement ou à la destruction d'une espèce protégée constitue un délit.

## Le balbuzard pêcheur en quelques chiffres

En France, la population de balbuzard pêcheur est estimée à 87 couples nicheurs (28 d'entre eux nichant en Corse), ce qui en fait une espèce particulièrement rare. Ce n'est que depuis 2008 que l'on peut à nouveau l'observer dans la région Grand-Est, d'abord en Moselle, puis dans la Marne, la Meuse et la Meurthe-et-Moselle, et maintenant l'Alsace, où sa nidification est suspectée depuis 2018. Ce sont ainsi huit couples

nicheurs qui étaient présents en 2020 dans le Grand Est, dont 5 se sont reproduits avec succès.

Afin d'accompagner au mieux le retour de cette espèce et de mener les actions de suivi et de protection nécessaires, ce rapace bénéficie dans la région Grand-Est d'un Plan Régional d'Actions, sous la responsabilité des services de l'État (DREAL). Celui-ci est animé en Alsace par la LPO Alsace.

## Des mesures transfrontalières pour consolider la présence de l'espèce

Il fera aussi l'objet d'un projet transfrontalier soutenu à 50% par l'Union européenne dans le cadre des micro-projets Interreg et par l'organisation suisse Pro-pandion. Ce projet, porté par nos homologues allemands du NABU, visera notamment à installer des plateformes de nidification en haut de certains arbres, de part et d'autre du Rhin. Les sites choisis se situeront, côté français, dans différentes réserves naturelles rhénanes, grâce à une étroite coopération entre le Conservatoire des Sites Alsaciens, la Petite Camargue Alsacienne, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et les différentes communes concernées.

Affaire à suivre !



*Le balbuzard en vol (extrait d'une vidéo réalisée par Denis Dujardin) et à l'approche de son nid (photo Jean-Marc Bronner)*

# Sommaire

## Actualités

- **Le retour du balbuzard pêcheur en Alsace** - p2
- Réensauvagement et pâturage naturel - p11

## Partenariat

- **Des marques qui soutiennent la LPO Alsace** - p16

## Protection

- Deux nouveaux nichoirs pour les faucons pèlerins à Strasbourg - p4
- Les gravières, lieux d'accueil de la biodiversité - p7
- Siéger dans les commissions, c'est aussi agir ! - p13
- Un projet collaboratif pour une cohabitation pacifique - p14

## Dossier

- **Projet transfrontalier : des actions concrètes pour la biodiversité** - p12

## Vie associative

- **Des chantiers participatifs pour construire des nichoirs** - p5
- Quoi de neuf au centre de soins ? - p8
- La LPO Alsace vous dit merci ! - p10
- Les groupes locaux en action - p20
- Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO - p23

## Juridique

- Persévérance et ténacité - p15

## Etudes

- Etat des lieux sur le suivi de la migration diurne des oiseaux en Alsace - p6
- Des bonnes nouvelles pour le milan royal - p17
- Le grèbe huppé, oiseau de l'année 2019 - p19

## Biodiversité

- Le cingle, oiseau plongeur - p22

## En bref - p18

# Restons optimistes... malgré tout !

*Dans le monde entier, 2020 restera gravé dans les mémoires comme une année noire, marquée par la pandémie, les maladies, les confinements et restrictions de tout ordre.*

*La LPO Alsace a aussi été touchée et a dû s'adapter... Nos adhérents ont été limités dans leurs déplacements, et la plupart des enquêtes et des suivis ont été reportés à l'année suivante. Le fonctionnement de l'équipe salariée a été bouleversé mais le travail en soi n'a pas été trop altéré car de nouvelles habitudes de télétravail ont été adoptées et ont fonctionné. L'association a ainsi bien rempli ses missions.*

*L'année 2020 restera aussi dans les mémoires de la LPO Alsace comme l'année du déménagement : toute l'équipe salariée est désormais rassemblée à Rosenwiller, dans des beaux locaux, mais qui n'ont hélas pas encore pu être inaugurés... à cause des mesures liées à la crise sanitaire !*

*La faune a connu une période de calme en 2020. Le balbuzard pêcheur a conforté son installation : sa nidification a été prouvée et suivie par quelques passionnés. Le milan royal se porte mieux... comme le grand-duc d'Europe et le faucon pèlerin en plaine. A l'opposé, le courlis cendré et le grand tétaras sont à l'agonie...*

*Pourtant, jamais on n'a autant parlé de préservation de la biodiversité, et multiplié les instances. La dernière en place étant la SRB - la Stratégie Régionale pour la Biodiversité – qui prévoit (entre autres) la création ou l'extension de 15 nouvelles réserves naturelles d'ici 2027, de 100 espaces de quiétude sans fréquentation touristique lors des périodes sensibles pour la faune et la flore, la plantation de 1000 kilomètres de haies d'ici 2027 aussi, etc.*

*Effets d'annonce et poudre aux yeux... ou véritable prise de conscience de la nécessité de s'engager enfin dans une vraie protection de la nature ? On en jugera dans quelques années.*

*Mais jamais la LPO Alsace n'a autant été sollicitée pour ses connaissances et pour son expertise, qu'il s'agisse de TVB (Trame Verte et Bleue), d'ABC (Atlas de Biodiversité Communale), ou de participation à des programmes plus vastes (projets transfrontaliers européens, Life...).*

*Ainsi, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, malgré les régressions d'espèces remarquables, il nous faut rester optimistes et poursuivre notre travail ! Sans la LPO et les autres associations, avec leurs bénévoles passionnés de nature, leurs salariés tous très motivés, sans notre connaissance approfondie de la biodiversité, sans nos expertises, la situation serait bien pire encore. Nous sommes un maillon indispensable de la protection de la nature !*

*Yves Muller, Président LPO Alsace*

## Deux nouveaux nichoirs pour les faucons pèlerins à Strasbourg

Les faucons pèlerins ont commencé à s'installer dans la plaine alsacienne dans les années 2000, trouvant dans les hautes infrastructures humaines (silos à grain, tours, pylônes électriques...) des alternatives intéressantes pour nicher et s'alimenter, les pigeons des villes représentant, entre autres, une source intarissable de nourriture. A Strasbourg, deux sites en particulier attirent ces oiseaux, depuis plusieurs années : les cheminées du quartier de HautePierre et rien de moins que la célèbre cathédrale.

Le faucon pèlerin restant une espèce au statut vulnérable, la LPO lui donne parfois un coup de main en installant des nichoirs. Des opérations en grande hauteur assez spectaculaires, mais gages de réussite pour la reproduction de ce rapace.

A HautePierre, les cheminées de la chaufferie, avec leurs 60 mètres de hauteur, ont depuis longtemps attiré le faucon pèlerin. Alors que l'espèce y était observée régulièrement en période d'hivernage, ou ponctuellement au printemps, c'est bien un nouveau couple qui a décidé de s'y installer au mois de mai de l'année dernière. Les paliers des cheminées n'offrant aucune possibilité de nidification, il a été constaté que le couple ne se reproduisait pas. La société Chaleur HautePierre, gestionnaire de la chaufferie, soucieuse de mener des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, a de suite accepté le projet de la LPO, en finançant l'installation d'un nichoir, à 50m de hauteur. Cette opération s'avérant délicate, il a été fait appel à une équipe de cordistes qui se sont chargés de l'opération sous les regards attentifs des acteurs du projet, de la presse locale et ... d'un faucon présent dans le secteur ce jour-là !

Parallèlement, un couple de faucons pèlerins fréquente le secteur de la **cathédrale** depuis plusieurs années.

Aussi la Fondation de l'Œuvre Notre Dame (en charge de l'entretien et de la conservation de la Cathédrale de Strasbourg), elle aussi sensible aux questions écologiques, a-t-elle souhaité agir en faveur de ce rapace en offrant un site de reproduction stable et durable. Une action validée



Installé dans la flèche de la cathédrale, le nichoir offre une place de choix au futur couple de faucons (photo Olivier Steck)

par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), qui a autorisé la pose d'un nichoir artificiel à même la flèche de l'édifice. Une décision prise à la fois pour soutenir la biodiversité urbaine, mais aussi pour lutter contre la présence massive des pigeons des villes, que la présence d'un faucon permet de réguler et de disperser naturellement. Afin de permettre cette mise en place, la fondation a contacté la LPO Alsace, qui s'est bien sûr montrée favorable à une telle action, particulièrement symbolique. Forte de son expérience dans ce domaine, l'association a aidé au choix du meilleur emplacement en tenant compte de la biologie du faucon, des impératifs d'entretien, de conservation et de restauration de l'édifice et de la présence des autres espèces nichant sur la cathédrale (martinets noirs, faucons crécerelles...). Réalisé par les artisans restaurateurs de la fondation selon les plans de la LPO, le nichoir a été installé début décembre. Sa mise en place sera suivie très prochainement par la signature d'une charte commune autour de l'entretien du nichoir et du respect des oiseaux.

Tous les protagonistes de ces deux opérations attendent désormais le retour des couples de faucons pèlerins et espèrent qu'ils choisiront ces emplacements faits sur mesure pour eux !

*Olivier Steck, coordinateur bénévole du suivi de l'espèce et Sébastien Didier, Chargé de mission LPO*



Installation du nichoir au haut des cheminées du quartier de HautePierre (photo Olivier Steck)

## Des chantiers participatifs pour construire des nichoirs

En l'espace de deux semaines, ce sont deux chantiers de construction de nichoirs qui ont été proposés ou animés par la LPO. Ils s'adressaient aux habitants du nord du Bas-Rhin, pour répondre aux besoins aussi bien des petits passereaux que des chevêches d'Athéna.

Le premier chantier a eu lieu le 26 septembre 2020 à Bouxwiller. Une dizaine de participants se sont retrouvés en matinée pour assembler des nichoirs destinés à la chevêche. Dix constructions de ce type, découpées au préalable par la LPO, et munies d'un système anti-prédation contre la fouine, ont ainsi pu être finalisées. L'après-midi, en guise d'exercice pratique, les participants ont posé deux de ces nichoirs, dont l'un dans le verger école de l'association locale des arboriculteurs. Les autres nichoirs ont été mis en place les jours suivants par la LPO, pour être disponibles en automne pour d'éventuelles jeunes chouettes en émancipation, à la recherche d'un territoire.

Cette opération, initiée par notre association, a bénéficié de l'aide de la municipalité, qui a financé l'acquisition du matériel, mis à disposition une salle pour le chantier, et apporté son aide technique pour la recherche des propriétaires des terrains sur lesquels ces nichoirs ont été installés. La commune, composée en fait de 4 villages associés (Bouxwiller, Imbsheim, Riedheim et Griesbach-le-Bastberg), recèle encore de nombreux vergers traditionnels très favorables à la chevêche.

Le second chantier s'est déroulé le 11 octobre au pavillon du Jardin Botanique de Saverne. Gérard Brucke, animateur



Installation des nichoirs à Bouxwiller (photo Gérard Lacoumette)

bénévole du groupe local LPO S'Heckeland y a dans un premier temps présenté aux participants un diaporama sur les oiseaux des jardins. Il a expliqué la « crise du logement » à laquelle devaient faire face de nombreuses espèces, qu'il s'agisse d'oiseaux cavernicoles ou semi-cavernicoles, ou encore de nos deux espèces d'hirondelles commensales de l'homme. La mise en place de nichoirs adaptés à chaque espèce est une des solutions pour pallier ce problème.

Il a ensuite été proposé aux participants d'assembler des nichoirs pour passereaux, soigneusement préparés par l'animateur. Nichoirs qu'ils pourront installer chez eux, et peut-être profiter ainsi au printemps du spectacle d'une nichée, de mésanges ou d'autres passereaux, nourrie par leurs parents très affairés.

L'intérêt du public pour ce type d'activités ne s'est pas démenti: la demande était forte, mais la participation a malheureusement dû être limitée en raison des contraintes liées à la Covid 19. Et les chantiers se sont bien sûr déroulés dans le respect des gestes barrières.

Jean-Marc Bronner,  
Vice-président de la LPO Alsace



Fabrication de nichoirs au jardin botanique de Saverne (photo DNA)

# État des lieux sur le suivi de la migration diurne des oiseaux en Alsace

**La migration des oiseaux a de tous temps fasciné les hommes. S'affranchir des limites de l'espace est leur apanage, tant par la régularité que par l'ampleur de leurs mouvements saisonniers ! En Alsace, l'étude de ces mouvements a débuté par le baguage de la Cigogne blanche dans les années 1940 (Alfred Schierer), puis plus régulièrement sur de nombreuses espèces par l'intermédiaire de captures au filet à partir de 1960 (année de création du Centre Régional de Bagueage d'Oiseaux par le même Alfred Schierer).**

Le début du suivi de la migration diurne n'a débuté qu'en 1976, par une opération alors très ambitieuse d'observation simultanée du passage migratoire sur l'ensemble des cols vosgiens, depuis le Donon au nord jusqu'au Grand Ballon au sud, sous l'impulsion de Christian Kempf.

Une mobilisation plus importante s'est faite jour au cours des années 1980 et 1990. Elle s'est concrétisée par le suivi plus ou moins régulier de différents sites : Remel dans le Jura alsacien (irrégulièrement des années 1980 à nos jours), col des Bagenelles au fond de la vallée de Ste-Marie-aux-Mines (1987-90), Daubensand au bord du Rhin (1990-91), col du Rothenbrunnen au Petit Ballon (milieu des années 1990), côte de Fréconrupt dans la vallée de la Bruche (intensité variable sur la période 1992-2009) et surtout, Markstein au fond de la vallée de Guebwiller (sans interruption de 1993 jusqu'à nos jours, sous l'impulsion de Philippe Meyer et son équipe, ce qui en fait le plus long suivi régulier en Alsace). Plus récemment, d'autres sites se sont ajoutés à la liste : Roderen (années 2000), Strangenberg (à partir de 2017)... Grâce à la masse d'informations collectée lors de ces suivis, la phénologie de passage des différentes espèces migratrices qui transitent par l'Alsace est bien connue, ainsi que leurs importances numériques respectives.

Cependant, il reste à estimer le flux total d'oiseaux migrateurs qui traversent l'Alsace lors du pic migratoire automnal. C'est la raison qui a incité la LPO Alsace à lancer un suivi simultané sur toute la largeur de la région à cette saison, des bords du Rhin jusqu'aux sommets vosgiens, ceci dans la première quinzaine d'octobre lors du pic migratoire théorique. Ce suivi a été lancé en 2019, avec 9 postes d'observation distants de 6-10 km les uns des autres (un peu moins pour les cols vosgiens)\*. L'idée

de départ était de renouveler l'opération 3-4 années de suite afin d'obtenir suffisamment de résultats significatifs. Mais les aléas météorologiques du mois d'octobre imposeront probablement de l'étendre sur une période un peu plus longue, puisque les deux années 2019 et 2020 se sont révélées peu favorables. En 2019, 3 cols vosgiens n'ont pas pu être suivis dans de bonnes conditions le 5 octobre jour retenu (brumes et pluie) : 15 438 oiseaux seulement ont été comptabilisés. Même scénario en 2020, avec seulement 4 sites sur 9 qui ont pu être suivis le 10/10, avec un total anecdotique de 5 720 oiseaux (guère mieux le 17/10, avec 6 290 oiseaux ...). Pour comparaison, le pic journalier automnal sur le seul site du Markstein peut dépasser 50 000 oiseaux par bonnes conditions. Cette année, une nouvelle stratégie sera testée : celle d'une date fluctuante, à décider au dernier moment en fonction des prévisions météorologiques, avec des observateurs sans contrainte d'agenda.

Si la migration diurne commence à être bien connue, du moins dans ses grandes lignes, il reste un immense champ d'investigation en ce qui concerne la migration nocturne qui échappe par définition totalement à la vue des observateurs, alors qu'elle concerne un nombre bien supérieur d'oiseaux. Par le passé, une solution palliative était utilisée (peu en Alsace). Elle consistait à observer le disque lunaire par lune éclairante (> ou égale à une 1/2 lune) et ciel dégagé, afin d'y dénombrer tous les passages d'oiseaux qui s'y détachaient en silhouette. Mais cette technique très partielle n'est plus guère prisée. Heureusement, la technologie évolue rapidement de nos jours et une nouvelle méthode vient au secours des observateurs. Un dispositif d'enregistrement en continu des différents cris de contact émis par les oiseaux qui



Vol de passereaux au Strangenberg (photo Florentin Havet)



Au Markstein (photo Philippe Meyer)

migrent la nuit est désormais disponible (« Unités d'enregistrement autonomes »), ce qui permet leur détection acoustique automatique, et par conséquent, leur identification et leur dénombrement espèce par espèce. Cette nouvelle technique, qui ouvre d'immenses horizons sur la connaissance de la migration nocturne, est intitulée « nocmig » (pour « migration nocturne »). Elle en est encore à ses prémices en Alsace, mais elle est promise à un bel avenir. En effet, un pool de jeunes ornithologues très motivés s'est constitué pour dynamiser son usage en Alsace et plus largement, dans le fossé rhénan en partenariat avec des collègues allemands et suisses. Rendez-vous dans quelques années pour un bilan des résultats obtenus par cette technique révolutionnaire ! Le suivi de la migration à l'aide de radars est une autre technologie qui apporte énormément d'informations sur les déplacements migratoires (y compris sur ceux qui s'effectuent à des hauteurs qui échappent à la vue humaine), mais elle dépasse le cadre des observations habituelles de terrain.

Pour les deux ou trois années à venir, tous les volontaires sont les bienvenus pour participer à l'opération automnale de comptage simultané sur la largeur de l'Alsace. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter dans la perspective de la première quinzaine d'octobre 2021 !

*Christian Dronneau, Florentin Havet  
et Philippe Meyer, bénévoles LPO*

\* Col du Rothenbach, col du Herrenberg, col du Hahnenbrunnen (ces trois cols de façon à couvrir le flux des oiseaux qui s'engouffrent dans la vallée de la Fecht et qui échappent à un suivi plus au sud), col du Markstein, bassin d'Osenbach-Wintzfelden, Westhalten (Strangenberg), Oberhergheim (obélisque), Rustenhardt (pont du canal du Rhône au Rhin) et Fessenheim (écluses).

## Les gravières, lieux d'accueil de la biodiversité

**Dans le cadre de deux conventions d'une durée de 30 ans avec la société Gravières d'Alsace Lorraine (GAL-Eurovia), la LPO Alsace mène depuis 2017 un suivi écologique des carrières en eau de Weyersheim et de Hoerdt (parmi 14 carrières sèches et en eau au total). De nouveaux aménagements sont aussi régulièrement effectués.**

**D**ans le cadre de ce partenariat, 3 radeaux à sternes ont été installés sur les deux sites en 2009 et 2010. Ceux-ci ont dû être démontés en 2020, mais deux nouveaux modèles améliorés et de plus grande taille seront installés au printemps 2021 au moment des premiers retours de sternes sur leurs sites de reproduction.

En 2019, suite au constat de l'installation de deux colonies d'hirondelles de rivage sur les zones de stockage de granulats sur chaque gravière, deux falaises à hirondelles ont été réalisées. Ces aménagements artificiels n'ont malheureusement pas attiré l'espèce la première saison de reproduction ; une réflexion pour optimiser leur attractivité a donc été menée en collaboration avec les exploitants. En janvier 2020 quelques améliorations techniques (reprise d'un front de taille plus vertical, augmentation de la hauteur de l'ouvrage, ajouts de contreforts stabilisateurs et dégagement de la végétation « écran ») ont donc été réalisées.



Aménagement d'une grève pour les limicoles (photo Laurent Waeffler)

Les efforts entrepris ont porté leurs fruits car au cours du mois d'avril 2020, plusieurs individus ont été observés sur la gravière de Hoerdt, se posant à intervalles réguliers sur la falaise spécialement aménagée. Au mois de mai de la même année, pas moins de 70 galeries actives ont été comptabilisées et une colonie s'est reproduite sur le site en toute quiétude.

Concernant la gravière de Weyersheim, le front de taille n'est pas encore occupé, mais des débuts de creusement de galeries sont observés ; au cours de ce printemps la colonie occupait encore les énormes tas de sables dans la zone de stockage. Le site a donc été mis en défens à la rubalise et les machines n'y avaient plus accès jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre. Lors de notre 3<sup>e</sup> inventaire, il n'y avait pas moins de 208 nids occupés (soit 416 oiseaux).



A noter également la tentative d'établissement d'une famille de blaireaux dans l'ouvrage, un cas unique dans la région !

En janvier 2020, une vaste grève à petit gravelot de 20 ares a été aménagée. Elle accueillait, l'année même de son aménagement, un couple de l'espèce. Le chevalier guignette y est un hôte régulier.

Un exemple de partenariat fructueux entre un exploitant de granulats et la LPO Alsace.

Mise en place d'un front de taille à Hoerdt au profit des hirondelles de rivage (photo Laurent Waeffler)

*Laurent Waeffler,  
chargé de mission LPO*

## Quoi de neuf au centre de soins de Rosenwiller ?



La construction du nouveau bâtiment de la LPO Alsace à Rosenwiller s'est achevée fin juillet, permettant à l'équipe de Strasbourg de déménager début août (voir LPO Info N°63) ; pour des raisons techniques, les animaux en soins n'avaient pas pu être transférés à cette période particulièrement chargée. Mais c'est désormais chose faite : en novembre, l'ensemble de la nouvelle infirmerie a été équipée et les pensionnaires ont pu être déplacés.

Cette infirmerie dispose d'un espace de 180m<sup>2</sup> au sol, divisé en 8 salles principales : une salle de soins proprement dite, une salle destinée aux hérissons, une spécifique aux martinets et hirondelles, dont les effectifs sont particulièrement importants entre mai et

août, une pour les rapaces, une pour les autres oiseaux, une pour les mammifères, une spécifique aux chauve-souris et une dernière pour les animaux devant être placés en quarantaine. S'y ajoutent une pièce pour les bureaux administratifs et plusieurs espaces de stockage, de nourriture et de rangement et une salle de lavage pour les oiseaux d'eau. L'ensemble de l'infirmerie répond bien sûr aux dernières normes sanitaires en vigueur, et a été aménagé avec du mobilier fait sur mesure pour permettre à l'équipe des soigneurs de travailler dans les meilleures conditions possibles. Nombreux ont été les donateurs qui ont permis de rendre ce projet possible (voir page 10).



Salle de soins



Salle des hérissons



Entrée de l'infirmerie



Salle de stockage



Salle de préparation de la nourriture



## Vie associative

### Sauvetages exceptionnels

#### Hérisson

Les hérissons sont souvent des victimes insoupçonnées quand nous entretenons nos jardins : premières tontes de la pelouse au printemps et taille des haies à l'automne ou en hiver, et les hérissons se retrouvent lacérés, voire scalpés en quelques coups de lames, alors qu'ils se pensaient à l'abri.

Celui qui a été transporté au centre de soins en novembre est un survivant : immédiatement conduit chez le vétérinaire par les soigneuses au regard de sa très faible respiration, il a bénéficié d'un massage cardiaque, puis a été opéré et recousu. Une performance qui lui a sauvé la vie ! Le hérisson a bien cicatrisé et est maintenu au centre durant l'hiver pour le préserver de la rudesse de la météo.

Un immense merci à toute l'équipe qui s'est mobilisée pour lui !

#### Buse variable

Parasite affectant essentiellement les colombidés (pigeons, tourterelles...), qui en sont chroniquement atteints sans pour autant en développer les symptômes, la



La buse malade juste après son opération  
(photo Laetitia Philippe)

trichomonose peut aussi contaminer les prédateurs de ces oiseaux, et notamment les rapaces. Ces derniers subissent alors de plein fouet les ravages que provoque ce parasite, en l'occurrence des boursoufflures dans la trachée, provoquant l'asphyxie de l'animal.

La buse variable recueillie elle aussi en novembre présentait un stade très avancé de la maladie qui ne laissait pas beaucoup d'espoirs... L'équipe du centre de soins et le cabinet vétérinaire se sont malgré tout mobilisés pour lui porter secours. Une intervention par l'extérieur de la gorge a ainsi été menée. Un ensemble de mesures

qui a porté ses fruits, puisque l'oiseau n'a très vite plus eu aucun symptôme, faisant de lui un cas rarissime de réussite ! Il a mené sa convalescence sans encombre au centre et a été relâché en janvier.

### Le centre de soins et la grippe aviaire

Suite à l'appel à vigilance « grippe aviaire » lancé par les services sanitaires de l'Etat en novembre, le centre de soins a dû mettre en place des mesures de prise en charge des animaux particulièrement drastiques.

L'ancienne infirmerie a ainsi été réquisitionnée comme bâtiment de quarantaine et toutes les espèces dites « à risques » y sont systématiquement placées. Elle a surtout été équipée de tout le matériel nécessaire pour aider les soigneurs dans leurs missions : pédiluves, blouses de travail complètes, gants à changer entre chaque animal, désinfection totale de toute la pièce de quarantaine après chaque passage.

Après 14 jours placés et isolés dans cet espace séparé, les animaux ne présentant aucun symptôme peuvent être transférés dans les locaux du centre de soins, avec leurs congénères. A ce jour, aucun cas de grippe aviaire n'est à déplorer.

### Hommage à Sydney Plumey



En h : Sydney Plumey  
En b : son épouse Eva relâchant le grand-duc (photos remises)

Le 15 Octobre, un de nos plus fidèles alliés du Haut-Rhin, le Dr Sydney Plumey, nous a quitté brutalement. Avec son épouse Eva, le Dr Plumey a été d'un engagement exceptionnel envers la faune sauvage. Toujours disponible, avec motivation et passion, il s'investissait jusqu'au bout pour les animaux en détresse.

Son épouse nous a confié : « Tout petit il voulait "sauver" et soigner les animaux sauvages recueillis au bord des routes. C'est ainsi que son rêve de devenir vétérinaire a germé puis s'est concrétisé... Durant ses années étudiantes, il s'est intéressé et formé à la Médecine en parc zoologique et fait partie d'un club d'apiculture de son école. Son dernier semestre, il l'avait exclusivement effectué au sein de la Clinique des Oiseaux, des N.A.C. et de la Faune Sauvage de l'Ecole Vétérinaire de Toulouse. Une fois diplômé, il y est resté 2 ans en tant que Chef de clinique chargé de la Médecine, de la Chirurgie et également de la formation des étudiants. Avoir la chance de soigner puis de remettre en liberté autant d'animaux sauvages, principalement des rapaces, a été la réalisation de son image d'enfant du métier de vétérinaire. C'est après 8 ans de travail, que notre projet de création d'une clinique s'est concrétisé, début 2015. Il y a 5 ans, Sydney a fait la connaissance de Valérie et Claudio qui lui ont demandé si nous serions d'accord pour effectuer les premiers soins sur des animaux qu'ils nous apporteraient. C'est tout naturellement que nous avons accepté. Il était heureux de pouvoir le faire, mais aussi frustré de ne pas avoir le temps, la place et les moyens d'accomplir plus que ces simples premiers soins. »

Un hommage a été organisé en relâchant un grand-duc d'Europe, c'est des mains du Dr Eva Plumey que l'oiseau a pris son envol. Merci au CDS d'avoir permis ce relâcher symbolique. Son éternelle bonne humeur, son sourire et son dévouement nous manqueront terriblement et resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Claudio Casabona et Valérie Floridia

# La LPO Alsace vous remercie !

La construction du nouveau bâtiment de la LPO Alsace n'aurait pu voir le jour sans la participation de mécènes et de donateurs.

Outre les centaines de dons des sympathisants et des membres de la LPO Alsace, de nombreuses entreprises privées et publiques sont intervenues, notamment les artisans impliqués dans la construction et l'aménagement du terrain.

Les collectivités territoriales ont également été sensibles au

projet et ont largement contribué à la réalisation du bâtiment. Plusieurs entreprises, fondations et associations philanthropiques sont intervenues dans l'équipement du mobilier, en particulier du centre de soins.

Enfin, saluons le travail remarquable des bénévoles de la LPO, qui n'ont pas compté leurs heures pour réaliser d'innombrables travaux, tant pratiques que logistiques.

A vous tous : MERCI !



# Réensauvagement et pâturage naturel : pour une renaturation ambitieuse

**Nous l'avons oublié mais jusqu'au début du Moyen-Age les forêts d'Alsace et du massif vosgien abritaient de grands herbivores tels le bison, le bœuf sauvage (appelé auroch), le cheval sauvage, l'élan et le cerf. Le chevreuil, le chamois et le sanglier étaient également présents. Ils étaient les proies des ours, des loups et des lynx.**

Le « réensauvagement » (« rewilding » en anglais) est un concept de renaturation qui vise à réintroduire de grands herbivores sur de grands espaces afin qu'ils puissent recréer des forêts au sous-bois diversifié riche en micro-habitats et maintenir une certaine ouverture des prairies.

Le réensauvagement cherche également la restauration de la chaîne alimentaire avec la présence de grands prédateurs et de charognards. Les forêts, les broussailles, les milieux herbacés et marécageux sont laissés en libre évolution et en libre interaction avec la faune, afin que les milieux se complexifient et s'enrichissent avec le temps. L'objectif est de relancer toute une dynamique écologique favorable à la biodiversité.

A vrai dire, l'impact des grands herbivores sauvages sur la « nature originelle » de l'Europe centrale (soit avant l'apparition de l'élevage et de l'agriculture il y a environ 7500 ans) fait encore l'objet de nombreux débats entre écologues. L'Alsace était-elle entièrement recouverte d'une vaste forêt dense tout juste parsemée de petites clairières à la faveur d'arbres tombés par une tempête ou d'un barrage de castors ? Ou au contraire son paysage était-il plus diversifié avec une mosaïque de forêts denses, de forêts claires, de marais et de vastes prairies plus ou moins arborées, entretenues par des troupeaux de grands herbivores, à l'image des savanes africaines ?

C'est aussi à ces questions scientifiques que tentent de répondre les expérimentations de réensauvagement qui ont lieu sur divers sites en Europe (cf. <https://rewildingeurope.com/>, <https://wildnisindeutschland.de/>).

Une autre façon de renaturer avec de grands herbivores est celle dite du « pâturage naturel ». Celui-ci est un pâturage extensif de grands herbivores, sauvages ou domestiques, qui évoluent librement toute l'année, et retrouvent l'ensemble de leurs comportements naturels, y compris sociaux. Aucune intervention humaine n'est appliquée (prophylaxie, affouragement hivernal...) en dehors des obligations administratives. Mais il existe cependant des variantes qui se rapprochent plus d'un élevage extensif traditionnel, où les interventions humaines sont plus nombreuses.

Dans le contexte très urbanisé d'Europe de l'Ouest, le pâturage naturel se pratique généralement sur des surfaces clôturées de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'hectares d'un seul tenant. Un des sites les plus connus est le parc naturel hollandais

d'Oostvaardersplassen d'une surface de 1800ha et qui abrite des aurochs reconstitués (bovins de Heck), des tarpans et des cerfs. Toujours en Hollande, mais dans le parc national de Zuid-Kennemerland, ce sont des bisons d'Europe et des chevaux qui entretiennent 350 ha de dunes côtières et de pinèdes. Plus près de nous, la ville allemande de Kappel (en face de Rhinau), expérimente le pâturage naturel sur 70 ha de prairies et forêts rhénanes, avec des vaches Salers et des tarpans (cf. <http://wildeweiden-lev.de/>). Sur d'autres sites encore ce sont des Highlands, des Galloway ou des buffles d'eau qui sont utilisés.

Bien que l'Alsace et le massif vosgien soient très peuplés et urbanisés, ils pourraient tout à fait accueillir des projets de réensauvagement et de pâturage naturel. Certaines forêts du Rhin et du Ried, les forêts de Haguenau et de la Hardt, des friches industrielles du bassin potassique, et bien sûr des forêts et chaumes du massif des Vosges seraient tout à fait favorables à l'accueil de grands herbivores. De nombreux oiseaux tels que les pies-grièches, des limicoles et autres oiseaux des prairies et des milieux semi-ouverts en profiteraient grandement. Mais au-delà des retombées écologiques de ces projets ce serait aussi l'occasion pour chaque citoyen de pouvoir croiser d'imposants et magnifiques animaux en pleine nature et de ressentir les émotions d'une nature à nouveau un peu plus sauvage.

*Eric Brunissen, chargé de mission LPO*

## Pour en savoir plus :

- Gilbert Cochet, Stéphane Durand, Ré-ensauvageons la France, Plaidoyer pour une nature sauvage et libre, Actes Sud, 2018, 176p.
- Gilbert Cochet, Béatrice Kremer-Cochet, L'Europe réensauvagée, Vers un nouveau monde, Actes Sud, 2020, 336p
- Baptiste Morizot, Raviver les braises du vivant, Un front commun, Actes Sud, 2020, 208p.



Auroch à Sankt Martin (D) (photo Eric Brunissen)

# Projet transfrontalier : des actions concrètes pour la biodiversité

**A** lors que le projet Ramsar Biodiversité entre dans sa 3<sup>e</sup> et dernière année de réalisation, la LPO Alsace et ses partenaires (le NABU, l'ILN, le GEPMA et BUFO) sont fiers d'avoir pu mettre en œuvre un grand nombre de mesures concrètes de protection, et ce malgré l'état de crise sanitaire.

Ces mesures requièrent beaucoup d'efforts de coordination entre les différents intervenants et surtout l'obtention d'accords à différents niveaux : des propriétaires, mais aussi des administrations compétentes le cas échéant.

Ainsi, par exemple, le dossier le plus complexe à élaborer est situé à Roeschwoog (Bas-Rhin). Ce projet de renaturation d'une roselière sèche se situant dans l'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope de Roeschwoog-Roppenheim, en zone Natura 2000, a nécessité 14 mois de travail, de la phase théorique à celle de la réalisation (la pandémie ayant eu une incidence négative sur les délais). Le site se situant en zone protégée, plusieurs réunions de concertation et d'élaboration de dossiers techniques et administratifs ont été nécessaires pour réaliser le projet. Au final, la surface renaturée représente 960m<sup>2</sup> et a vu la participation de 6 partenaires différents.

Un autre dossier a nécessité une longue période de discussion et de démarches administratives : 16 mois pour la création d'une dépression humide à Bischoffsheim. Le projet se situant en zone humide, nous avons été soumis aux mêmes contraintes que les projets de destruction de la Nature, même si le projet apportait un gain écologique ! Nous regrettons que ces démarches

s'appliquent également aux projets ayant un impact positif sur la nature et espérons qu'à l'avenir les contraintes seront allégées...

En parallèle de ces actions de renaturation de zones humides entreprises en milieu agricole, la LPO Alsace a fait le choix de protéger les nids de vanneaux, qui sont constitués d'une petite cavité creusée à même le sol, présents dans les cultures. Un travail de prospection minutieux mais qui a porté ses fruits !

Pour la Chevêche d'Athéna, des chantiers d'assemblage et de pose de nichoirs favorables à l'espèce et aux passereaux ont été effectués sur toute la plaine des deux départements.

A ce jour, 10 réalisations ont été orchestrées côté français et 22 côté allemand (notons des mesures de confinement nettement moins coercitives en Allemagne, notamment durant le premier semestre 2020), et le reste des actions a d'ores et déjà été planifié (plus d'une dizaine pour les 4 espèces d'oiseaux concernées) pour être terminé comme prévu d'ici le 31 décembre 2021.

*Alexandre Gonçalves, chargé de mission LPO*



Création d'un fossé dans une roselière en faveur du rôle de l'eau à Roeschwoog (Bas-Rhin)



Création d'une dépression humide dans un champ à Bischoffsheim (Bas-Rhin)



Repérage de nids de vanneaux et piquetage, Bischoffsheim (Bas-Rhin)



Fabrication de radeaux flottants pour les sternes, au Bärensee (D)

# Siéger dans des commissions, c'est aussi agir !

## Comité Scientifique du champ captant de Plobsheim

L'eau potable distribuée dans l'Eurométropole de Strasbourg provient principalement de la station de pompage du quartier du Polygone. Pour sécuriser l'alimentation en eau de l'agglomération, jugée vulnérable en raison d'une diversification insuffisante des puits de pompage, il a été décidé la création d'un nouveau point de captage à Plobsheim.

Cet équipement porte sur deux modes d'exploitation : un fonctionnement « normal » avec un pompage de 1000 m<sup>3</sup>/h, et un fonctionnement « de secours », avec des pointes jusqu'à 6000 m<sup>3</sup>/h.

Pour suivre les incidences de ce projet sur l'environnement, il a été institué un comité scientifique, dans lequel siège la LPO Alsace. Les principales craintes concernent l'impact du pompage sur la nappe phréatique : le prélèvement de telles quantités d'eau entraînera un abaissement (rabattement) de la nappe dans un rayon de plusieurs km autour des puits. Avec pour corollaire



Pose de la conduite du champ captant (photo Jean-Marc Bronner)

une menace sur la flore et la faune des zones humides, nombreuses dans ce secteur proche du Rhin. Parmi celles-ci se trouve la Réserve Naturelle Nationale de la forêt d'Erstein, impactée dans sa partie nord-ouest. Les mesures compensatoires envisagées par le porteur du projet, qui consistent à augmenter le débit des cours d'eau traversant la Réserve, devraient remédier au problème, avec une remontée du niveau de la nappe d'accompagnement de ces cours d'eau.

Mais d'autres milieux naturels sont également concernés, que ce soient des forêts, principalement la forêt de Nordhouse, ou des dépressions humides en milieu ouvert, également nombreuses dans ce secteur. Pour ces zones, les propositions de mesures compensatoires n'avancent que très lentement, alors que l'achèvement des travaux est proche. Notre association est force de proposition en ce domaine, et continuera à suivre de près ce dossier sensible.

Jean-Marc Bronner,  
Représentant de la LPO  
au Comité Scientifique

## Tirés, piégés, capturés...

Alors que nombre de concitoyens œuvrent de plus en plus en faveur de la biodiversité, le service Médiation Faune Sauvage (MFS) continue malgré tout de devoir intervenir dans des situations de cruauté envers les animaux sauvages ou de destructions directes - et illégales. Récemment, 4 cas ont ainsi été traités par l'équipe.

### Blaireaux pris dans un piège à mâchoires...

Le 5 septembre 2020, un habitant de la commune d'Uffheim (68) a fait la découverte choquante d'un blaireau d'Europe pris dans un piège à mâchoires à proximité du terrain de foot. La pauvre blairelle avait la patte broyée et était totalement immobilisée. La personne a immédiatement appelé les Brigades Vertes pour lui venir en secours. Malheureusement, elle a fini par succomber, tant de stress que de ses blessures. L'utilisation de pièges à mâchoires est strictement interdite depuis 1995. De fait, la LPO Alsace a déposé plainte contre X au Tribunal Judiciaire de Mulhouse le 9 septembre 2020. Elle reste dans l'attente de la décision du tribunal.

### .... et tirés

Le 9 novembre 2020, lors du suivi annuel des terriers de blaireaux, un bénévole du GEPMA\* a découvert deux blaireaux morts dans la forêt de la Hardt sur la commune de Niffer (68). Ils ont été retrouvés à proximité d'un agrainoir automatique et l'un d'eux présentait une

plaie par balle bien identifiable. Après avoir contacté le service MFS, le bénévole est repassé le lendemain, mais les deux cadavres et l'agrainoir avaient disparu. Or au moment des faits, les blaireaux ne pouvaient légalement pas être tirés. Le pôle MFS a donc directement contacté les agents assermentés compétents pour qu'une enquête soit ouverte.

### Buse plombée

Le 19 décembre 2020, une buse variable en provenance de Ranspach-le-Haut (68) est arrivée au centre de soins de Rosenwiller, avec 3 impacts de décharges de plomb. Malheureusement, elle a dû être euthanasiée car les blessures étaient trop importantes pour pouvoir être soignées. Un signalement a été fait à l'OFB, la buse variable étant une espèce protégée. Toutefois, suite à un manque d'information, l'affaire a été classée sans suite.

### Chardonnerets élégants capturés

Les chardonnerets élégants continuent d'être capturés dans la nature, pour être revendus comme oiseaux de cage. Un trafic illégal de grande ampleur en France, qui fait heureusement l'objet d'une traque par l'Office Français de la Biodiversité. Le pôle MFS lui signale ainsi toute situation anormale. Fin janvier, 5 individus emprisonnés ont été découverts par l'OFB et ont été transmis au centre de soin. Ne présentant aucune pathologie, ils ont heureusement pu être libérés.

\* Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

# Un projet collaboratif pour une cohabitation pacifique

Depuis plus de 10 ans, le pôle Médiation Faune Sauvage (pôle MFS) piloté par la LPO Alsace, en lien avec le GEPMA (groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace) travaille en collaboration avec SNCF Réseau Grand Est sur les problématiques de cohabitation liées à la présence du blaireau d'Europe. Début novembre, les deux structures ont terminé un projet inédit dans le cadre de ce partenariat : la construction d'un terrier artificiel, garantissant à la fois la préservation des animaux et la sécurité de la voie ferrée.

En effet, ces derniers construisent parfois leur terrier dans un remblai d'infrastructure de transport ferroviaire, qui peut représenter un milieu idéal pour l'espèce. Mais la présence de ces terriers peut provoquer un affaissement progressif de tout l'ouvrage, avec des risques de sécurité non négligeables. Le terrier doit alors être entièrement ou en partie évacué, les galeries rebouchées, puis l'ensemble des infrastructures consolidées. Néanmoins, si le paysage n'offre aucune autre solution de repli pour le clan, lui faire quitter son terrier n'apportera aucune solution à long terme, car, étant très territorial, il recréera

invariablement dans le seul relief présent sur son territoire... Par ailleurs, la destruction des animaux (par piégeage ou tir) ne peut pas non plus être une solution : au-delà de l'aspect éthique, elle est inefficace sur le long terme car une fois les animaux supprimés, le territoire redevient libre et sera nécessairement recolonisé par des jeunes des clans aux alentours. Des méthodes d'éloignement des blaireaux existent et fonctionnent dans bien des situations (méthodes déjà mises au point par la LPO Alsace), mais ont quelques limites.

C'est pourquoi la LPO Alsace et SNCF Réseau Grand Est ont travaillé sur l'élaboration d'un projet de construction d'un « terrier artificiel », permettant aux animaux de rester sur leur territoire tout en garantissant la solidité des remblais.

Pour cette première, la LPO Alsace et la SNCF Grand Est ont convenu de travailler sur le site de Sundhoffen (68), qui présente deux caractéristiques idéales : absence de risque d'inondation ou de remontées de nappe phréatique et accord de la commune et des exploitants des terrains à proximité desquels se trouve le terrain pour construire le terrier artificiel. L'idée était de protéger le talus par un grillage puis de mettre en place une butte, adjacente au remblai, à proximité des terriers naturels, et d'y enterrer le terrier artificiel ; une méthode largement éprouvée aux Pays-Bas, qui effectue ce type d'opération depuis le début des années 80, et que des chargés de mission de la LPO Alsace ont pu découvrir fin 2019, à l'occasion d'une visite sur place.

Concrètement, les travaux\* consistent à construire différents éléments constitutifs du terrier :

- 3 chambres en bois, équipées de foin ;
- 9 buses en béton faisant office de galeries jusqu'aux chambres et légèrement en pente vers l'extérieur ;
- 5 boîtes de raccordement en béton limitant les courants d'air.

Le tout a été recouvert de loess, revêtu de matières végétales et ensemencé avec des espèces locales. Des éléments appétants seront disposés au niveau des entrées pour attirer les blaireaux et le site sera ensuite entièrement laissé au calme pendant plusieurs semaines, de manière à favoriser leur venue, puis leur installation. Parallèlement, des produits répulsifs seront placés au niveau du terrier naturel, voire des clapets anti-retour (permettant aux animaux de sortir de leur terrier, mais



Envelissement des caissons et des galeries de béton (photo SNCF Grand-Est)

## Protection

pas d'y retourner). Un minimum de 6 mois semble nécessaire pour garantir un « bon déménagement » d'après les études néerlandaises. Quand ce sera le cas, les anciens terriers naturels seront obturés et le remblai endommagé réparé. La LPO Alsace assurera le suivi du site durant cette période clé.

Le but de ce projet pilote est de servir de test ; la LPO Alsace souhaite montrer qu'il est possible d'associer sécurité des voies ferrées à long terme et préservation des blaireaux. S'il aboutit de manière positive, il pourra être reproduit dans des contextes comparables dans une logique de cohabitation réussie et non de destruction systématique. Ajoutons qu'au

delà de l'aspect éthique et écologique, le bénéfice d'un tel aménagement est aussi intéressant économiquement : même si les frais initiaux semblent importants, la dépense et le chantier sont ponctuels, et valent donc largement des consolidations répétées et inefficaces.

Ce projet unique en France dans des remblais ferroviaires revêt également un caractère inédit en raison de l'espèce concernée : le blaireau est en effet chassable à l'échelle nationale (à l'exception du Bas-Rhin, où l'espèce est classée « sans statut » - ce qui la rend non chassable - depuis 2004) et ne bénéficie donc jamais de mesures de protection. Au contraire, il subit des campagnes de destruction

régulières, particulièrement violentes. Agir en sa faveur, tout en rendant service aux infrastructures humaines, est donc une opération gagnant-gagnant qui pourra peut-être, espérons-le, faire également évoluer le statut de l'espèce.

*Laetitia Duhil,  
chargée de mission LPO Alsace*

*\* L'étude est réalisée par la LPO Alsace, les travaux sont financés par SNCF Réseau Grand Est et la réalisation a été confiée à l'entreprise ROCA.*



*Vue du remblai terminé, avec pose du grillage sur le talus (photo Laetitia Duhil)*



*Caisson destiné à représenter la « chambre » des blaireaux (photo Laetitia Duhil)*

## Juridique : persévérance et ténacité

En janvier 2017, la LPO Alsace portait plainte, sur la base d'un procès-verbal dressé par l'Office National de la Chasse et la Faune Sauvage (aujourd'hui Office Français de la Biodiversité), contre le détenteur supposé d'un piège à mâchoire dans lequel une buse variable était trouvée morte. Peu de temps après, elle se constituait partie civile, ce délit représentant une atteinte grave à l'objet de l'association. En effet, les pièges à mâchoires sont strictement interdits et ce depuis 1995 et les rapaces sont des espèces strictement protégées depuis 1972.

Malgré cette constitution, le tribunal judiciaire de Strasbourg (ex tribunal de grande instance) n'a pas convoqué la LPO lors de la première séance, se contentant d'ordonner « une mesure de composition pénale » à l'auteur des faits. Un tel traitement revenait, aux yeux de la LPO, à minimiser les faits, pourtant passibles d'après la loi, d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende, puisque l'auteur des faits s'est juste vu affliger une amende de 150€. Pour la première fois, il a donc été décidé de faire appel à un avocat spécialisé dans les affaires impliquant la



faune sauvage. Une décision qui n'aura pas été vaine. Malgré trois reports d'audience, sur une durée totale de 3 ans, la LPO Alsace a obtenu gain de cause. Certes le montant des dommages et intérêts a fait l'objet d'un protocole d'accord transactionnel, couvrant à peine les frais d'avocat, mais il tenait à cœur à la LPO d'aller jusqu'au bout de cette affaire : symboliquement, il n'était pas acceptable que l'auteur des faits puisse piéger des rapaces (il a reconnu en avoir capturé 3 !) sans devoir confronter ses actes devant une association qui se bat depuis des dizaines d'années pour la préservation des oiseaux et de la faune sauvage.

Chaque fois qu'elle le peut, c'est-à-dire lorsque les actes illégaux envers la faune sauvage et son habitat sont constatés par des agents assermentés et font l'objet de procès-verbaux, la LPO Alsace interpelle la justice, en portant plainte et en se portant partie civile. Malgré l'illégalité avérée des faits, elle obtient rarement gain de cause. Mais elle continue à se battre en faveur des animaux sauvages : qui, sinon, prendra leur défense et fera évoluer la loi et les mentalités ?

## Des marques qui soutiennent la LPO Alsace

**Proposer des articles solidaires et éthiques, telle est la volonté de ces jeunes entrepreneurs qui se sont lancés dans la vente en ligne. A cela s'ajoute leur souhait de soutenir des causes qui leur tiennent à coeur. Onaori et WHOSNXT ont ainsi choisi, entre autres, la LPO Alsace.**

**S**oucieux d'un commerce qui doit reposer sur des valeurs plus respectueuses de la planète et des travailleurs qui fabriquent les produits, Florent, Gautier, Lucie ou Cécile ont décidé de créer des e-shop responsables.

**WHOSNXT** propose ainsi des t-shirts en lin bio français ou des hoodies en coton produits de manière éco-responsable, dont le design et la broderie sont réalisés en Alsace. Chaque vêtement est à l'effigie d'une espèce animale menacée en Alsace : le lynx boréal, le loup gris, la chevêche d'Athena et l'hirondelle rustique. Ces espèces ont été proposées par Alsace Nature pour les mammifères et par la LPO Alsace pour les oiseaux, deux associations qui ont été choisies par Florent et Gautier et qui seront destinataires d'une partie des bénéfices des ventes.

De son côté, **Onaori** est une entreprise artisanale à taille humaine qui prône l'entraide et la bienveillance, en proposant des t-shirts en coton bio et des bijoux dessinés et réalisés par Cécile et sa sœur Lucie. Là encore, 10% des ventes de ces articles sont reversés à des associations qui comptent pour elles, et dont la LPO Alsace fait partie.

La LPO est fière d'avoir été choisie par ces jeunes entrepreneurs, qui lui font confiance dans ses actions en faveur de la protection de la nature. A votre tour, choisissez de les soutenir en achetant leurs produits !



En savoir plus ou faire ses achats sur ONAORI : <https://www.onaori.com/>



En savoir plus ou faire ses achats sur WHOSNXT : <https://whosnxt.fr/>



### 2000€ versés par le service de messagerie ECOMAIL

Ecomail est un service de messagerie e-mail alternatif, éthique et éco-responsable. Il s'agit d'un service français proposant une boîte e-mail au tarif de 12€ TTC par an (soit 1€ par mois). Sur ce montant, 50% sont reversés sous forme de dons à des associations environnementales.

En plus de l'aspect financier, Ecomail intègre une sensibilisation à la pollution générée par les e-mails dans le but de faire prendre conscience aux utilisateurs de la problématique très actuelle de la pollution numérique. Le système vous aide à être plus éco-responsable en vous accompagnant dans la suppression de vos e-mails inutiles notamment grâce à un indicateur d'éco-responsabilité de votre messagerie.

Contacté en octobre par la LPO, ECOMAIL a de suite réagi positivement à notre demande de faire partie des associations bénéficiaires. En moins de 3 mois, leur plateforme a généré la somme de 2000€, qui ont été versés grâce à la plateforme de don HelloAsso. La LPO Alsace remercie du fond du coeur ces initiatives éco-responsables et citoyennes ! A votre tour, soutenez de tels projets en utilisant cet écomail pour vos envois de courriels !





# Des bonnes nouvelles pour le milan royal

Le milan royal fait partie des rapaces particulièrement suivis en Alsace. Espèce protégée, classée « en danger d'extinction » sur les listes rouges des espèces menacées en Alsace, elle fait l'objet d'un plan national d'actions, décliné en plan régional et animé par la LPO en Alsace. La LPO Alsace œuvre depuis de longues années pour conserver ses sites de reproduction, ses zones de chasse et ses dortoirs hivernaux. Une des mesures réalisées s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Office National des Forêts, auprès de qui tous les arbres porteurs d'une aire de milans royaux sont signalés, ce qui permet la mise en place d'une zone de tranquillité autour de l'arbre. Des actions qui semblent porter leurs fruits puisque la population des couples nicheurs a légèrement augmenté ! Ceux-ci se concentrent toujours dans le sud de l'Alsace (Jura alsacien et Sundgau) où l'on constate une densification des territoires, et dans le nord-ouest (Alsace bossue). Mais ils colonisent désormais de nouveaux territoires, avec des couples installés sur certains secteurs du piémont, dans les vallées vosgiennes et même en plaine. L'estimation de la population au printemps 2020 se situe entre 56 et 115 couples contre 53 à 90 couples en 2019. Une augmentation qui se confirme depuis 2016. En revanche, ces couples ont un



Milan royal sur son aire  
(photo Vadim Heuacker)

taux de reproduction plus bas ; 12 échecs de reproduction ont même été relevés cette année, avec des explications pour seulement 4 d'entre eux. Malgré les actions mises en œuvre et leur statut de protection, les milans royaux restent victimes de nos activités ou infrastructures : 6 individus ont ainsi été retrouvés morts en 2020, avec un cas d'empoisonnement, un choc avec un véhicule et un cas d'électrocution avéré.

L'Alsace est aussi fréquentée par l'espèce en hiver, qui devient attractive pour la population plus septentrionale. Comme chaque année, la LPO Alsace a donc participé au recensement international des milans royaux hivernants, les 9 et 10 janvier 2021. Le comptage s'est déroulé dans le Sundgau-Jura alsacien, l'Alsace bossue et le piémont des Vosges, régions naturelles où la présence de l'espèce en hiver est la plus fréquente. Grâce à la participation d'une équipe de bénévoles aguerris, 4 nouveaux dortoirs ont été identifiés, portant à 5 le nombre total de ces sites où 91 individus se rassemblent en soirée durant la mauvaise saison.

Si vous êtes intéressé pour participer aux actions de suivi de cette espèce, n'hésitez pas à contacter la LPO, votre aide sera précieuse.

*Jérôme Isambert, chargé d'étude LPO*

## Le milan royal, objet d'un nouveau mécénat signé avec l'entreprise Alpro-Sojinal

Sojinal, qui fait partie du groupe Alpro, vient de donner son aval pour un soutien financier en faveur du plus grand rapace diurne d'Alsace. Une aide particulièrement appréciée par la LPO Alsace, déjà engagée dans de nombreuses actions pour préserver l'espèce.

Sojinal, premier producteur européen de produits alimentaires équivalents laitiers d'origine végétale, a souhaité œuvrer en 2020 en faveur de la biodiversité. Après avoir contacté le service partenariat de la LPO France, elle s'est naturellement tournée vers l'Alsace, où son siège est implanté (Issenheim, Haut-Rhin). Elle a rapidement été séduite par les actions mises en place en faveur du milan royal, une espèce qui bénéficie d'ores et déjà d'un plan national d'action décliné localement, mais dont les effectifs demeurent fragiles.

Afin de sensibiliser les salariés de l'entreprise à cette action de mécénat, les dirigeants de Sojinal ont proposé une journée de découverte, le 17 septembre, durant laquelle la LPO Alsace a tenu un stand. Nombreuses ont été les questions posées autour de la biodiversité et des impacts de nos activités sur la nature. La journée a aussi été l'occasion de remettre officiellement un chèque du soutien à la LPO Alsace, en présence de Frédéric Lebas, directeur de l'usine, et de Pascal Jung, à l'origine de ce partenariat.

La LPO remercie chaleureusement Sojinal pour cette aide financière, qui lui permettra de continuer à mettre en œuvre des actions concrètes de protection pour le milan royal, et le cortège d'espèces associées à cet oiseau emblématique.



De g. à d. : Frederique Lebas, Directeur de Sojinal, Cathy Zell, chargée de communication LPO Alsace et Pascal Jung, manager à Sojinal

### Abonnez-vous à Ciconia !

Revue régionale d'écologie animale, éditée par la LPO Grand Est et le Musée Zoologique de l'Université et de la Ville de Strasbourg, CICONIA paraît à raison de 3 fascicules annuels, de 40 à 60 pages chacun.

Créée en 1972, la revue est réalisée par Yves Muller, président de la LPO Alsace et rédacteur en chef, avec la collaboration de C. Dronneau, B. Fauvel, J. François, N. Lefranc, A. Mionnet. Elle publie des articles divers sur les oiseaux principalement, aussi sur les mammifères, les reptiles... du Grand Est.

En 2020, le numéro double fasc. 1 et 2 présente les actes du 5<sup>e</sup> colloque d'ornithologie du Grand Est, qui s'est tenu les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2019 à Montier-en-Der (10 articles sur les oiseaux du Grand-est). Le fascicule 3 est entièrement consacré à la chevéche d'Athéna dans l'arrière-Kochersberg.

### Modalités d'acquisition

Pour s'abonner à la revue, envoyer un chèque de 20€ pour 3 fascicules annuels, à Yves Muller, 32 rue des chalets, 57230 Eguelshardt (chèque à l'ordre de LPO – Ciconia). Des numéros isolés peuvent aussi être achetés. S'adresser à : yves.muller@lpo.fr



de répartition et les effectifs des espèces d'Alsace, des données biologiques et de nombreuses photos.

Cette référence bibliographique est toujours disponible : n'hésitez pas à nous contacter pour commander votre exemplaire !

- 876 pages, format 18x24 cm avec 435 photos couleur
- Prix : 35€ + frais de port. *Disponible au siège de la LPO Alsace*

### Adoption d'un jeune faucon pèlerin sur le site du campus de Strasbourg

Un jeune faucon pèlerin a raté son envol d'un pylône électrique dans le Haut-Rhin. Il a été rapatrié au centre de soin de Rosenwiller en même temps qu'une femelle juvénile retrouvée au pied de la tour de chimie du campus universitaire de l'Esplanade (Strasbourg) - où un nichoir est installé depuis plusieurs années. Une belle coïncidence !

En effet, étant donné la complexité d'une remise à l'aire sur pylône électrique, le LPO Alsace et les bénévoles chargés du suivi ont décidé de relâcher ensemble les deux jeunes faucons, à la tour de Chimie, comptant sur les parents de la femelle pour s'occuper du jeune mâle. Adoption réalisée avec succès puisqu'ils ont été observés bien ravitaillés en proies les jours suivants par les adultes en place. Une telle tentative n'est possible que si les jeunes sont du même âge, ce qui a heureusement été le cas ! Pari tenté par Marie-France Christophe, Oli-vier Steck, Delphine Lacuisse, bénévoles à la LPO Alsace, avec le soutien de Sébastien Didier et Laurent Waeffler, chargés d'études.

### Un pic vient faire des trous dans la façade de votre maison ?

Chaque automne, le pôle "Médiation Faune Sauvage" réceptionne de nombreux appels de propriétaires de maisons dont la façade a été trouée par un pic. En effet, à cette saison, les jeunes nés au printemps doivent se trouver un territoire et forer une cavité d'hivernage pour se mettre à l'abri du froid.

Les arbres morts se faisant rares, les pics se rabattent sur les bâtiments avec une isolation extérieure, qui ont des propriétés similaires au bois mort. Une alternative intéressante pour les pics, mais gênante pour habitants de la maison..

Pour comprendre et solutionner le problème, il faut alors « penser pic » ! L'oiseau ayant un besoin vital de s'abriter à l'approche de l'hiver, lui proposer un nichoir est une des solutions proposées par la LPO. Et les retours d'expérience positifs nous parviennent : ici, un pic vert occupe ainsi un nichoir depuis 2 ans et y a même fait une nichée ce

printemps ; là, un nichoir pour pic épeiche a été installé sur le trou qu'il a creusé et succès immédiat, l'oiseau s'y est installé. Vive la cohabitation pacifique !

*Laetitia Duhil*



Mise en place d'un nichoir à pic (photo Laetitia Duhil)

### Hommage à Edith Wenger

La LPO Alsace travaillait régulièrement avec Edith WENGER, notamment dans le cadre des actions menées le long de la bande Rhénane. Elle garde en souvenir toutes ces années passées aux côtés d'Edith pour faire avancer la cause des zones humides et plus particulièrement pour la désignation de la zone RAMSAR du Rhin supérieur. A son décès, son frère Jean-Charles a fait un don à la LPO, et nous souhaitons le remercier chaleureusement pour sa générosité.

La LPO s'engage à utiliser ce don dans le cadre des actions menées pour la protection et la restauration des zones humides le long du Rhin, notamment pour mener à bien les actions initiées dans le programme transfrontalier « Ramsarbiodiversité » qui vise à préserver les habitats et les espèces le long du Rhin (voir article page 12).

et Gérard Jouaville

Gérard nous a quitté le 6 novembre 2020, à l'âge de 71 ans. Adhérent LPO de longue date, il a été l'un des piliers de la LPO Meurthe-et-Moselle, dont il était le secrétaire. Il était également secrétaire de la LPO Coordination Grand Est depuis sa création. Parmi les nombreuses autres missions dont il s'acquittait, il suivait des dossiers de dérogation pour les destructions de nids d'espèces protégées (cigognes sur pylônes et hirondelles sur bâtiments), ou encore la mise en place de conventions de partenariat avec les entreprises de transport d'électricité. A travers ces différentes activités, il était en contact régulier avec les responsables de la LPO Alsace, qui ont pu apprécier sa convivialité, mais aussi sa rigueur et son efficacité. Sa disparition laisse un grand vide.



### L'atlas des oiseaux nicheurs toujours disponible !

En 2017, la LPO Alsace publiait l'atlas des oiseaux d'Alsace - nidification et hivernage, une synthèse des données collectées entre 2006 et 2015, comprenant, outre les cartes

# Le grèbe huppé, oiseau de l'année 2019 dans le Grand Est

Le grèbe huppé a été choisi comme « oiseau de l'année 2019 » par la LPO coordination Grand Est. L'objectif de l'enquête était de recenser l'ensemble de la population nicheuse. Tous les observateurs intéressés ont été sollicités.

En Alsace, 98 sites ont été contrôlés dont 86 en totalité. La couverture a été très bonne par rapport à l'ensemble des sites potentiels. La présence de grèbe huppé au cours du printemps ou de l'été 2019 a été notée sur 55 sites : 40 d'entre eux ont abrité un ou plusieurs couples nicheurs, 10 ont accueilli des couples cantonnés mais non reproducteurs certains, et 5 uniquement des estivants.

Dans le Bas-Rhin, 92 couples nicheurs certains ont été localisés avec observation du nid ou de poussins non volants, et 62 couples cantonnés, nicheurs probables. Dans le Haut-Rhin, 20 couples nicheurs certains ont été dénombrés (observation de nids ou de poussins non volants) et 14 couples cantonnés, nicheurs probables.

On obtient donc pour l'ensemble de l'Alsace un minimum de 112 couples nicheurs certains et 76 nicheurs probables. Il est possible que quelques couples aient échappé aux observateurs. Aussi la population peut-elle être estimée à 200 – 220 couples nicheurs potentiels. Par ailleurs, 103 estivants non nicheurs ont été dénombrés. Les résultats complets de l'enquête ont été publiés à l'échelle régionale dans la revue Ciconia en 2020 (fascicules 1 et 2, pp. 78 à 87, voir ci-contre).

Dans l'atlas des oiseaux d'Alsace (période 2006 -2015), nous avons estimé la population nicheuse à 150-200 couples. Nous l'avions peut-être un peu sous-estimée, ou alors l'espèce est en

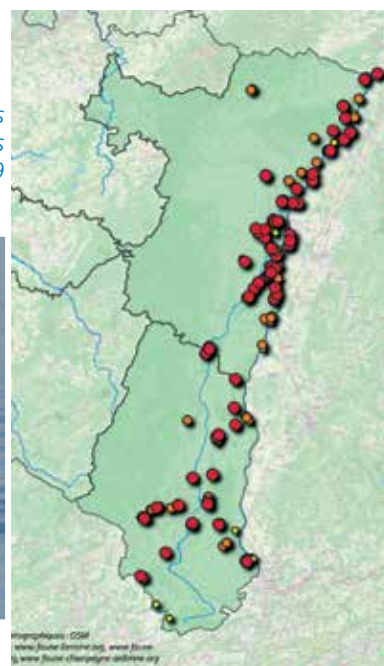
légère progression. L'enquête était réalisée sur l'ensemble du Grand Est : 250 couples ont été recensés en Champagne-Ardenne et 550 à 600 en Lorraine. On obtient donc une estimation de 1000 à 1070 couples en 2019 pour la Région Grand Est.

*Yves Muller, Président de la LPO Alsace*

Carte de répartition des couples de grèbes huppés en 2019



Photo Florian Girardin



## Une campagne pour arrêter le nourrissage des canards, cygnes et autres ragondins

Nombreux sont les sites à Strasbourg où il est commun d'observer des passants en train de nourrir les animaux sauvages avec du pain.

Qu'il s'agisse des petits oiseaux des jardins ou des oiseaux d'eau, leur système digestif n'est pas adapté à la digestion du gluten et du sel, présents dans le pain et ses dérivés. Bien qu'ils en raffolent, comme les enfants les bonbons, cet aliment leur cause des intoxications et de nombreuses carences. En outre, les grands rassemblements d'oiseaux sur les sites de nourrissage favorisent la propagation de maladies entre individus. Les cygnes et canards, mais aussi les ragondins, sont majoritairement herbivores, le pain ne leur convient pas. Qui plus est, ce sont des animaux sauvages, adaptés à leur environnement et aux conditions climatiques : il est inutile de les nourrir !

Aussi la LPO Alsace et la Ville de Strasbourg se sont associés dans le cadre d'une campagne visant à arrêter le nourrissage de ces animaux. **Pour leur bien, merci de suivre ces conseils !**

*NB : Par grand froid prolongé, il est envisageable de leur donner un petit coup de pouce avec de la nourriture adaptée : salade verte, maïs cuit (en conserve) ou dur, blé.*

**STOP AU NOURRISSEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES EN VILLE**

**NOURRIR LES ANIMAUX :**

- Provoque des carences alimentaires et peut générer des malformations incurables (notamment le pain)
- Favorise la propagation de parasites et de maladies graves entre individus
- Nuît à la qualité de l'eau et des sols par le pourrissement des résidus alimentaires
- Contribue à la prolifération d'autres espèces comme les rats

# Les groupes locaux en action

## Bande rhénane Nord

### Agir en faveur du grand-duc d'Europe

Depuis peu, un couple de grand-duc a élu domicile sur les infrastructures d'une gravière de la bande rhénane. Il a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation en s'acclimatant aux bruits incessants des machines. La présence du couple a été détectée fin février 2020, lorsque les ouvriers ont trouvé trois œufs dans une partie de la structure qui est hors d'usage depuis quelques années. L'endroit est petit mais bien choisi puisque qu'il est abrité en cas de pluie, protégé des vents dominants et surtout il offre une vue panoramique sur une bonne partie de son périmètre.

Les ouvriers ont suivi avec attention cette reproduction. Un œuf n'a cependant pas éclos. Mais heureusement, les deux autres jeunes ont grandi assez rapidement grâce à un nourrissage important de leurs parents. Assez rapidement, les jeunes ont eu la bougeotte car l'un d'eux a fait une chute de 8 mètres de haut. Les ouvriers l'ont remonté. Mais à l'issue d'une énième chute, il a disparu, sans que l'on connaisse son sort. Enfin, le deuxième a pris son envol. Le groupe local de la Bande rhénane Nord, avec la participation active des ouvriers, a amélioré en confort et en sécurité le site de nidification. L'aire a été agrandie par une planche recouverte du même sable que celui où ils avaient niché et le périmètre direct de la plateforme où ont évolué les jeunes a été sécurisé par un grillage sur la partie basse afin d'éviter les chutes.



Les deux jeunes grands-ducs  
(photo remise à la LPO Alsace)

également un remerciement en particulier à la direction de la gravière pour nous permettre ces actions et surtout pour leur sensibilité à l'environnement.

### Du matériel pour le centre de soins

C'est depuis la création du groupe local en octobre 2018 que j'ai décidé, en tant que coordinateur, de soutenir activement notre centre de soins. L'ensemble des membres du groupe a adhéré à l'idée de collecter des dons en nature pour éviter de puiser dans les

dons financiers. Cette collecte aléatoire est l'une de nos principales actions : matériel médical, nourriture, fournitures administratives, produits d'hygiène...



Dépôt de cartons au centre de soins (photo Stéphane Goubert)

Le nombre d'animaux en détresse ne cesse d'augmenter chaque année, ce qui nécessite davantage de matériel. Plusieurs membres ont d'abord regardé chez eux, puis le bouche-à-oreille a également fonctionné. Fin 2019, lors d'une soirée de présentation de notre groupe local et de la diffusion d'un film avec débat, nous avons concrétisé un partenariat avec la médiathèque de Roeschwoog qui constitue ainsi un point de collecte permanent dans ce secteur. Nous avons plusieurs contacts d'entreprises ce qui nous permet d'avoir facilement des cartons par exemple. Ce sont les petits ruisseaux qui font de grandes rivières !

*Stéphane Goubert, coordinateur du groupe local*

## Groupe du Val de Villé

Malgré l'état de crise sanitaire et les restrictions de sortie, le groupe du Val de Villé s'est organisé pour maintenir des activités le plus possible. Ces dernières, nettement moins nombreuses que les années précédentes, se sont déclinées de la façon suivante :

- une sortie en janvier 2020 en Petite Camargue alsacienne, qui s'est terminée par une soirée sympathique autour de tartes flambées,
- une autre sortie, automnale, à l'observatoire des Rohrmatten à Sélestat,
- une intervention printanière pour essayer de sauver une fouine à St Martin,
- une intervention de surveillance de sites à orchidées suite à des pillages de bulbes,
- une commande groupée de graines de tournesol bio,



Capture de la fouine (photo Hubert Jaeger)

- une intervention sur le Val d'Argent pour un problème de nids d'hirondelles à l'entreprise Rossmann,
- une action expérimentale très locale à Thanvillé pour essayer de favoriser la biodiversité dans les jardins, en particulier pour les azurés (papillons),
- un suivi de terriers de blaireaux problématiques à Neuve-Eglise,
- une rencontre avec le nouveau Président de la communauté de communes au sujet du projet d'extension de la zone industrielle, qui a déclenché une information dans la presse, permettant de repousser le projet afin de permettre de nouvelles études environnementales,
- une rencontre en août avec la nouvelle équipe municipale de Fouchy et Gaëlle Imbert du service Trame Verte et Bleue.

*Hubert Jaeger,  
coordinateur du groupe local*

### Groupe local de Mulhouse et environs

En 2020, le groupe Mulhouse et environs a continué à s'investir dans plusieurs activités ; citons entre autres :

- mobilisation en faveur des martinets à ventre blanc de la tour des Marronniers à Mulhouse et la mise en place de mesures de compensation,
  - mise en place d'une coopération avec le Conseil Départemental pour assurer le suivi de 4 Espaces Naturels Sensibles (ENS),
  - participation à la mise en place de nouveaux radeaux à sternes pierregarins sur le plan d'eau de Michelbach,
  - implication avec Bertrand Scaar dans la consultation d'un projet mené par le Conservatoire des Sites Alsaciens dans l'amélioration du fonctionnement alluvial et la renaturation d'étangs près du territoire de Belfort,
  - rencontre avec l'adjointe à la biodiversité à la ville de Mulhouse et le chargé de mission de la M2A,
- sans oublier les diverses sorties d'observation d'oiseaux !

*Daniel Nasshan,  
coordinateur du groupe local*

mêler, alors nous avons choisi un oiseau masqué pour l'affiche, nous avons réduit les stands au minimum en les installant en plein air, avec gel à toutes les tables et masques pour tous... Cela n'a pas suffi : le second confinement est arrivé. J'ai proposé de tout annuler, gros émoi et récriminations, « mais non on va bien trouver moyen de vendre nos graines malgré tout », m'ont dit les autres membres du groupe !

Et ils ont eu raison. Grâce à l'accord de M. Alexandre Bernard du magasin Ma Jardinerie, où travaille Pascal, les graines prépayées ont pu être cherchées par les nourrisseurs d'oiseaux et cette année 3,5 tonnes de graines de tournesol ont été vendues. C'est un peu moins que les autres années mais beaucoup dans ce contexte pas très drôle.



Pascal et Pierre préparent les sacs de graines (photo Odile Mailfert)

### Groupe de Saint-Amarin

En 2020, le groupe local de Saint-Amarin n'a hélas pas pu mener les actions prévues, excepté le concours-exposition de photos, en février, qui a heureusement connu un vif succès.

Le groupe reste malgré tout motivé pour s'investir en faveur de la nature en 2021 !

Au programme : des sorties naturalistes, le suivi du cingle plongeur dans la vallée de la Thur, la pose et le nettoyage de nichoirs, l'organisation du salon de l'oiseau 2022, la tenue de stands...

**Toute personne souhaitant rejoindre le groupe est bien sûr la bienvenue, quel que soit le lieu de sa résidence !**

*Mathieu Thiebaut,  
coordinateur du groupe local*

### Groupe Strasbourg et environs

Le groupe de Strasbourg avait retenu la date du 8 novembre pour une fête de l'oiseau 2020 à Quatzenheim, où nous avons vécu une belle fête en 2019.

Et puis un certain corona est venu s'en

croiser les doigts pour qu'en 2021 notre fête puisse être à nouveau avoir lieu et que nous ayons tous le plaisir de nous retrouver.

L'ensemble du groupe LPO remercie chaleureusement M. Bernard et Pascal pour leur mobilisation !

*Odile Mailfert, membre du groupe local*



Les protagonistes du suivi du martinet à ventre blanc à Mulhouse (photo Daniel Nasshan)

## Le cincle, oiseau plongeur

Appelé aussi merle d'eau, le cincle se distingue néanmoins du merle par sa forme trapue, sa queue courte souvent redressée ainsi que sa bavette blanche. Sa tête et son ventre sont brun foncé tandis que son dos, ses ailes, son croupion et sa queue sont d'un gris ardoise.

Les ruisseaux rapides et les rivières vosgiennes à eau claire et oxygénée sur fond rocheux ou sablonneux, avec sur les rives des possibilités de cache et de nidification, constituent son habitat idéal. Il y demeure en principe toute l'année ; en hiver toutefois, il n'est pas rare qu'il se déplace vers la plaine le long des cours d'eau qui ne gèlent pas.



Toute l'activité du cincle se déroule dans l'eau ou à proximité. Il y cherche sa nourriture et son nid se trouve toujours près de l'eau, souvent accroché entre les racines des arbres, sur la voûte de vieux ponts de pierre ou bien appliqué à un abrupt d'un rocher. Le cas le plus extraordinaire est celui d'un nid situé derrière une cascade. Le va-et-vient des cincles traversant le rideau liquide pour aller nourrir leur nichée est un spectacle fascinant. Ses mouvements sont aussi caractéristiques que sa silhouette : après un vol rapide et direct au ras de l'eau, le cincle plongeur se pose habituellement sur une pierre immergée. Là, il se livre à des courbettes incessantes avant de plonger dans l'eau pour se laisser "couler", grâce à ses os pleins, dans le fond tumultueux du ruisseau. Les fientes blanches laissées sur ces pierres ainsi que les trilles stridents poussés par l'oiseau sont d'excellents indicateurs de sa présence.

### Un "costume imperméable"

Le cincle mérite bien son qualificatif de "plongeur" car il est le seul passereau capable de plonger et de se déplacer au fond de l'eau à la recherche de sa nourriture. Sa technique consiste à se propulser sous l'eau avec ses ailes en utilisant sa queue comme gouvernail. Ensuite, grâce à ses griffes très puissantes,

il s'accroche sur le lit du courant, prospecte et fouille les galets à la recherche de vers, de crustacés, d'insectes aquatiques et de leurs larves. Au bout de 5 à 10 secondes il se laissera remonter à la surface de l'eau comme un bouchon. Curieusement le cincle plongeur a toujours l'air sec, en effet, les gouttelettes d'eau glissent sur son plumage sans jamais le mouiller. Le secret de cette imperméabilité se cache sur le croupion de l'oiseau où se trouve une glande graisseuse qui produit une sécrétion dont l'oiseau s'enduit régulièrement les plumes. De plus, son plumage est très serré et retient ainsi une fine pellicule d'air qu'on voit briller par moments autour de son corps.

C'est au cours de l'hiver que débudent les manifestations amoureuses des cincles. Les couples se forment et délimitent un territoire comprenant 500 m à 1 km de rivière. La construction du nid par les deux parents commence ensuite à moins que ne soit repris un nid de l'an passé. Il a la forme d'une boule sphérique, volumineuse, avec une entrée latérale. Les parois sont épaisses et fourrées de mousses, de brindilles à l'extérieur et de feuilles sèches à l'intérieur. En mars, la femelle pond 4 à 6 œufs qu'elle couve pendant une quinzaine de jours. Une fois les jeunes nés, les becquées parentales acrobatiques vont se succéder.

Aujourd'hui la pollution de l'eau, les dérangements divers, l'endiguement des rivières, la présence sur les berges d'espèces invasives comme la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon, le remplacement des vieux ponts en pierre par des nouveaux en béton aux parois lisses limitent les conditions de vie favorables aux cincles. Essayons de préserver des rivières naturelles, sachant que leur présence est toujours un signe de bonne santé des cours d'eau qu'ils fréquentent.

*Texte François Steimer, photos Serge Dumont*

**L'espèce a fait l'objet de suivis et de mesures de protection pendant de nombreuses années : voir sur notre site Internet, rubrique Etudes et protection / Actions par espèces.**



## Zoom sur un administrateur et une salariée de la LPO Alsace

### Denis Dujardin, administrateur

Comment passer ses vacances d'enfance à cheval entre la Brenne et l'Auvergne sans tomber amoureux de la nature ? Pas possible ! Et comment ne pas vouloir protéger ce qu'on aime ? Inconcevable ! Je découvre bien plus tard, devenu étudiant dans le Val d'Oise, qu'il était possible d'identifier des oiseaux par leur chant. Il y a des oiseaux en Ile-de-France ... étonnant non ? Des associations rassemblaient même des énergumènes un peu bizarres s'amusant à compter les piafs même quand il gelait à pierre fendre. Chacun fait ce qu'il veut, mais quand même, quelle idée ! Conquis, je rejoins alors un groupe local de mordus au sein du CORIF, qui deviendra ensuite la LPO Ile-de-France. Le temps passe, et mes études en Biologie Moléculaire me conduisent finalement dans le Massachusetts puis à New York. J'y rejoins la célèbre Société Audubon d'Ornithologie pendant plusieurs années, où je participe notamment à quelques « Comptages de Noël » en vigueur sous ces tropiques. Je suis nostalgique de ces forêts où plus de 4000 ours peuvent se balader dans un des états les plus densément peuplés d'Amérique, de ces réserves naturelles où les moyens sont disponibles pour que la tranquillité de la faune soit respectée.

C'est en 2003 que j'arrive en Alsace, pour y exercer le métier passionnant d'Enseignant-Chercheur à l'Université. J'y rejoins alors naturellement la LPO Alsace. Je passe donc de l'étude de la migration des cellules de notre corps en semaine, à la migration des oiseaux le week-end. Une constatation : ça va plus vite avec des plumes. J'essaie de participer le plus possible aux enquêtes de terrain, notamment le suivi de la reproduction des faucons pèlerins, dont j'assure la coordination dans les Vosges Moyennes. Je vois en la LPO Alsace une association responsable aux grandes qualités humaines, et c'est donc un honneur de pouvoir rejoindre son

Conseil d'Administration en espérant y être le plus utile possible.

Je dis cela en toute modestie devant l'importance des enjeux, et souvent, mon activité professionnelle ne me laisse pas assez de temps pour m'y investir autant que nécessaire. Mais je suis convaincu que chacun doit pouvoir contribuer à hauteur de ses moyens, les petites pierres faisant aussi les grands édifices.



### Emilie Hartweg, salariée

Avant même d'avoir appris à marcher, j'étais déjà naturellement attirée par les animaux, d'abord domestiques, avec qui, il faut le dire, j'étais beaucoup moins timide qu'avec les gens. En grandissant, j'ai rapidement développé une fascination pour les animaux sauvages, grâce aux nombreux livres et reportages animaliers que je ne me lassais pas de contempler. D'abord fascinée par l'Afrique et ses lions, je me rêvais aventurière et scientifique quelque part en Tanzanie ou au Kenya. Mes parents, adeptes d'escapades en pleine nature, m'ont également appris à m'émerveiller devant la nature plus proche de chez nous.

C'est donc naturellement qu'au moment de choisir ma voie après mon BAC, je me suis tournée vers la biologie. À côté de la théorie que m'apportait mon cursus universitaire, je souhaitais cependant m'impliquer concrètement dans des actions de conservation de la nature. Également avide de voyages, je me suis envolée pour le Canada, l'Afrique du Sud, le Kenya pour m'y rendre utile auprès de baleines, singes et autres « Big five ».

Mais très attachée à ma région natale, je souhaitais aussi m'impliquer localement, ce qui m'a poussée à me présenter comme bénévole à la LPO Alsace, au centre de soins. J'ai ensuite pu y effectuer une mission de service civique, lors d'une année de césure après ma licence. L'ornithologie m'était alors complètement inconnue, mais j'ai vite été conquise.

Lorsqu'est venu pour moi le moment d'effectuer mon stage de Master en environnement et génie écologique, je recherchais un sujet qui me permette d'aborder la biodiversité dans son ensemble, aussi bien la faune que la flore et les habitats. J'ai recontacté la LPO et eu la chance d'intégrer l'équipe « Trame verte et bleue ». Une fois diplômée, la LPO m'a recontactée afin de me proposer une première mission de 6 mois de suivi et de mise en œuvre d'actions de protection en faveur du courlis cendré. La chance m'a souri, car s'en sont suivies d'autres missions qui ont finalement débouché sur un CDI me permettant d'intégrer pour de bon l'équipe salariée. La diversité de personnes et de savoirs qui compose cette équipe, les dossiers sur lesquels je travaille, tous différents, rendent mon emploi aussi enrichissant humainement qu'intellectuellement. Je suis très heureuse de pouvoir concilier passion et travail, et particulièrement fière de le faire dans une association aussi investie que la LPO.



## Etre au fait des dernières actualités de la LPO Alsace ? Pensez à Facebook !

Même **si vous ne disposez pas d'un compte Facebook, consultez nos pages !** Presque chaque jour, nous publions des informations sur celles de la LPO Alsace ou du centre de soins : dernières actions réalisées, événements, sorties guidées, appel à bénévolat... autant d'actualités qui vous permettent de suivre l'association et de rester à jour.

**MODE D'EMPLOI** : dans le moteur de recherche de votre navigateur, tapez «Facebook LPO Alsace» ou «Facebook centre de soins de Rosenwiller» puis ouvrez la page proposée. Si vous avez un compte Facebook, cliquez sur «J'aime» et recevez directement nos informations dans votre fil d'actualité !



facebook

NB : Certaines actions spécifiques continuent d'être publiées sur le site Internet de la LPO Alsace : <http://alsace.lpo.fr>

## ObsNature-Alsace : le nouveau groupe de diffusion de la LPO Alsace

**Comme tous les groupes hébergés par Yahoo!, le groupe de diffusion Obsalsace a été supprimé en décembre 2020. La LPO Alsace a de fait créé un nouveau groupe « ObsNature-Alsace », hébergé sur GoogleGroups.**

Comme Obsalsace, ce nouveau groupe n'est pas limité aux discussions sur les oiseaux : il s'adresse à tous les passionnés de faune et de flore et est ouvert à tous les naturalistes, qu'ils soient membres d'associations ou non. Vous aussi, partagez vos expériences au contact de la nature, vos remarques, diffusez des photos ou des

séquences vidéo que vous souhaitez commenter, posez les questions qui vous tiennent à cœur... en vous inscrivant sur ObsNature-Alsace !

Il est toutefois important de noter que le fait de partager ses observations sur une liste de discussion telle qu'ObsNature-Alsace n'équivaut pas à une transmission de ces observations. Pour communiquer vos observations, l'outil privilégié reste le site [faune-alsace.org](http://faune-alsace.org).

Pour savoir comment vous inscrire, consultez le site Internet de la LPO Alsace (voir les actualités en page d'accueil).

LPO Info Alsace - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace  
1 rue du Wisch 67560 ROSENWILLER.

Tél 03 88 22 07 35 • email [alsace@lpo.fr](mailto:alsace@lpo.fr) • site : <http://alsace.lpo.fr>

Rédaction des articles non signés : Cathy Zell - Direction de la publication : Christian Braun  
ISSN 1267 - 2661 • Dépôt légal février 2021

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. Imprimé sur papier recyclé - Imp. Scheuer Drulingen

Illustrations de couverture : Mare à vanneau, Bischoffsheim (photo Eric Brunissen),  
Râle d'eau (photo Florian Girardin), bandeaux paysages (photos Nicolas Buhrel)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE